

# DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

## DE LA VERPILLIÈRE

**Charles**

**Elu départemental/Ain (01)/vice-président titulaire d'une délégation**

Élu(e) ou nommé(e) le : 30/08/2022

Déclaration déposée le : 21/09/2022 21:43:25

### Renseignements personnels :

**Année de naissance :** 31/05/1954

**Adresse :** [REDACTED]  
[REDACTED]

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : de la Verpillière Charles depuis le 01/2012 agriculteur Commentaire : 2022 : non connu à ce jour	2012 : 2160 € Net 2013 : 1140 € Net 2014 : -2754 € Net 2015 : -1913 € Net 2016 : 1083 € Net 2017 : 818 € Net 2018 : 941 € Net 2019 : 777 € Net 2020 : 1 161 € Net 2021 : 1 133 € Net 2022 : 0 € Net

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Groupement Foncier [REDACTED] depuis le 01/2012 gérant d'une société familiale Commentaire : Je ne perçois aucune rémunération pour mon activité de gérant.	2012 : 0 € Net 2013 : 0 € Net 2014 : 0 € Net 2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

#### 4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : Groupement Foncier [REDACTED] 293000 € Nombre de parts détenues : 300 Pourcentage du capital détenu : 33 %	4328 net annuel - 2016 7850 net annuel - 2021
Société : SCI [REDACTED] 29212 € Nombre de parts détenues : 134 Pourcentage du capital détenu : 3 %	1759 net annuel - 2016 1824 net annuel - 2021

#### 5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : [REDACTED] CONSULTING SAS Chef d'entreprise salariée Commentaire : Agence de communication

#### 6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
INSEE	Présidence du Comité du secret statistique Commentaire : Activité non rémunérée, depuis le 01/09/2022

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice-président du Conseil départemental de l'Ain de 03/2015 à 07/2017 Commentaire : Touché par le cumul des mandats, je ne serais plus vice-président à compter du 10 juillet 2017, mais je resterai conseiller départemental.	2015 : 28982 € Brut 2016 : 28688 € Brut 2017 : 14382 € Brut
Président du Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain (SIEA) de 04/2014 à 07/2017 Commentaire : Après écrêtement. Pour 2017, il s'agit du mois de janvier à juin. Touché par le cumul des mandats, je vais démissionner le 4 juillet 2017 et ne percevrai plus aucune indemnité à ce titre.	2014 : 5809 € Brut 2015 : 6226 € Brut 2016 : 6812 € Brut 2017 : 3414 € Brut
Président du Syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) de 04/2015 à 07/2017 Commentaire : Touché par le cumul des mandats, je vais démissionner de cette fonction le 18 juillet 2017 au plus tard.	2015 : 0 € Brut 2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut
Vice-présidence du Conseil départemental de l'Ain de 08/2022 à 08/2022 Commentaire : 3102€ net avant impôt Aout est le 1er mois de rémunération complète	

**Observations**

*Je soussigné Charles de la Verpillière certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 21/09/2022 21:43:25*

*Signature : Charles de la Verpillière*